

## L'aide et l'accompagnement à domicile : notre cœur de métier

Association à but non lucratif, l'AIMV s'engage depuis plus de 50 ans à Agir et Innover pour permettre aux personnes de Mieux Vivre à leur domicile.

1500 professionnels, formés régulièrement, sont à votre service et à l'écoute de vos besoins.

Nous vous proposons une offre complète de services pour vous accompagner et vous faciliter la vie au quotidien.

Forte de son expérience et de la diversité de son offre de services, l'AIMV peut également vous proposer, en fonction de votre lieu d'habitation :

- La téléassistance :  
BIP 42, Clé Tranquille, Géolocalisation,
- Un accueil de jour Alzheimer,
- Un service de soins d'accompagnement et de réhabilitation pour malades d'Alzheimer,
- Des soins infirmiers à domicile,
- Un centre de soins de suite et réadaptation,
- Un hébergement en résidence médicalisée,
- Des animations,
- Des interventions dans des résidences intergénérationnelles...

Pour plus d'informations,  
n'hésitez pas à nous contacter.



Au service des ligériens depuis 1956

[www.aimv.org](http://www.aimv.org)

L'AIMV contribue au développement durable. Imprimé sur papier recyclé.



Services à domicile,

30 rue de la Résistance - BP 151 42004 ST-ETIENNE Cedex 1

[aimv-stetienne@aimv.org](mailto:aimv-stetienne@aimv.org)



Pour plus de renseignements :

St-Etienne Sud : 04 77 43 26 32

St-Etienne Nord/Centre : 04 77 43 38 73



## SERVICES A DOMICILE

De l'entretien du logement à la prise en charge des personnes dépendantes ou handicapées



Pour faciliter votre  
vie à domicile

Des interventions 7j/7 - 24h/24  
Une prise en charge individualisée  
Des interlocuteurs de proximité

# Vous recherchez...

## UNE AIDE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE LOGEMENT

- Ménage
- Repassage
- Entretien du linge
- Lavage des vitres...



## UN ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

- Préparation des repas
- Courses
- Aide administrative
- Accompagnement véhiculé aux sorties, courses, rendez-vous...



## UNE AIDE POUR LES ACTES ESSENTIELS DE LA VIE

- Aide à la prise des repas
- Aide au lever/coucher
- Aide à la toilette
- Aide à l'habillage
- Aide à la prise de médicaments...
- Garde de nuit
- En partenariat :
  - Hospitalisation à domicile
  - Accompagnement de fin de vie...



## Nous vous proposons :

Une prise en charge individualisée avec du personnel qualifié et compétent.

Des interventions organisées en fonction de vos besoins 7j/7 et 24h/24 si nécessaire.

### COMMENT SE CALCULE VOTRE PARTICIPATION FINANCIERE ?

Elle dépend de vos ressources et des possibilités de prise en charge par différents organismes (Caisses de retraite, Conseil Général, Mutuelles, APF...).

Le paiement par CESU et Chèque Domicile Liberté est accepté.

Vous pouvez bénéficier sous certaines conditions d'une déduction fiscale de 50%\* des dépenses engagées ou d'un crédit d'impôt.

Dans tous les cas, nous vous accompagnons dans vos démarches administratives pour la mise en place des interventions.